

Avis voté en plénière du 11 juillet 2018

# La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?

---

## Déclaration du groupe CFE-CGC

Le « mieux vivre » est au cœur des préoccupations de nos concitoyens puisque, selon une enquête d'opinion de décembre 2017, 53 % d'entre eux souhaitent : « *une ville qui remette la nature en son cœur* ».

Il est donc urgent d'agir afin de remettre en synergie le développement du vivant et le développement économique comme social de nos villes.

C'est pourquoi, le groupe CFE-CGC salue l'initiative du CESE. Redonner une meilleure place à la nature en ville c'est aussi :

- contribuer à créer un sentiment de bien-être pour chacune et chacun ;
- un enjeu de santé publique ;
- une façon de lutter contre le réchauffement climatique et ses conséquences.

Par ses recommandations, le CESE donne une nouvelle occasion à la société civile organisée, qu'il représente, d'interpeller les Pouvoirs publics et les élus sur cet enjeu primordial.

Le groupe CFE-CGC soutient plus particulièrement trois préconisations de cet avis :

- la préconisation 5, qui recommande la mise en place d'une politique structurée de la biodiversité, du national au local, en proposant, par exemple, l'organisation d'un rendez-vous annuel du « Plan nature en ville » ;
- la préconisation 9, qui renforce les enseignements aux enjeux de la biodiversité et de l'écologie dans les cursus et filières d'où ils sont généralement absents.

Il est, pour nous, essentiel de définir une politique nationale d'éducation à l'environnement et à la nature qui doit, notamment s'appuyer sur la formation continue, mais aussi sur la formation initiale, et ce dès le plus jeune âge ;

– la préconisation 10, qui s’attache aux emplois liés à la biodiversité. Identifier les besoins pour une meilleure insertion de la biodiversité dans les métiers et emplois, mais aussi développer les qualifications ou certifications relatives aux métiers de la biodiversité.

La responsabilité sociétale de l’entreprise (RSE) comme modèle de gouvernance permettra également une meilleure intégration des enjeux de la biodiversité dans le modèle économique des entreprises. Ces dernières pourront alors sensibiliser et mobiliser leurs équipes, et pas uniquement quand leur métier impacte directement le vivant.

Pour nous, agir pour la biodiversité s’inscrit dans le temps long et nécessite de la constance dans les efforts à tous les niveaux du gouvernement jusqu’au niveau local.

Avec cet avis, le CESE fait le pari d’une plus grande mobilisation de tous les acteurs, État, collectivités locales, acteurs économiques et sociaux ainsi qu’une amplification des actes concrets en faveur de la biodiversité.

C’est parce que nous sommes convaincus de la nécessité de préserver et restaurer la biodiversité dans nos villes, quelle que soit leur taille, que le groupe CFE-CGC a voté cet avis.